de normes européennes et par l'application éventuelle du concept de réciprocité.

J'ai espoir que l'intégration européenne n'entraînera pas l'imposition de nouvelles barrières commerciales. Même la menace de nouvelles barrières pourrait entraver le commerce et l'investissement et retarder les progrès dans les Négociations commerciales multilatérales.

Les discussions que j'ai jusqu'à maintenant eues ici indiquent que les gens d'affaires et dirigeants politiques espagnols partagent généralement ce point de vue. Mais toutes les parties devront poursuivre les efforts pour obtenir que les nouveaux règlements respectent dans les faits le principe d'une libéralisation du commerce.

L'achèvement du Marché unique est certes un processus essentiellement interne, mais un climat de transparence et de dialogue permanent entre la CE, ses membres et ses partenaires commerciaux contribuera à atténuer l'incertitude devant l'issue du processus d'intégration de l'Europe.

La relation entre le Canada et les États-Unis dans le cadre du libre-échange différera bien sûr de celle qui existera entre les États membres de la Communauté européenne. La Communauté continuera de se fonder sur des règles communes et des institutions communes alors que le Canada et les États-Unis agiront selon les règles du traitement national en n'ayant d'institutions communes que pour le règlement des différends.

Il est important de souligner que l'Accord de libre-échange ne créera pas de nouveaux obstacles au commerce avec les pays tiers. Il existe tellement de possibilités de libéraliser le commerce entre le Canada et les États-Unis que le libre-échange donnera aux entreprises de l'Amérique du Nord nombre des avantages et possibilités que l'Europe de 1992 donnera aux entreprises de la Communauté européenne.

Nous savons que des entreprises européennes dynamiques étudient les nouvelles possibilités de commerce et d'investissement qu'ouvrira le libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Les investissements espagnols au Canada sont encore modestes, mais plusieurs sociétés espagnoles ont envisagé ou envisagent divers types d'arrangements financiers et technologiques avec le Canada. Il ne fait pas de doute que la libéralisation de vos contrôles sur les changes il y a deux ans a eu un effet positif à cet égard.

Je note également que la presse espagnole a récemment fait état d'une transaction financière entre nos deux pays qui